

DURÉE :

1 jour(s) soit 7,00 heures

NOMBRE DE PARTICIPANT

minimum : 6
maximum : 12

COÛT PÉDAGOGIQUE :

Cf devis

PRÉ-REQUIS :

Première expérience ou formation dans la mise en œuvre d'installations photovoltaïques
Savoir lire, parler et écrire le Français
Matériel nécessaire : Ordinateur personnel, calculatrice.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Test d'évaluation des acquis.
Attestation individuelle de formation.

INTERVENANT :

Formateur expert dans le domaine des installations photovoltaïques.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Thierry CHARLES-SEYTAIRE

RÉFÉRENT TECHNIQUE :

Thierry CHARLES-SEYTAIRE

TAUX DE RÉUSSITE SUR 12 MOIS

Variable non renseignée %

TAUX DE SATISFACTION SUR 12 MOIS

Variable non renseignée %

ACCESSIBILITÉ :

Selon la nature du handicap et le lieu de la formation, merci de nous contacter

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE :

Matériel de prise de notes (Bloc papier, stylo, crayon à papier, post it, règle...) – calculatrice.

Vêtements de travail couvrant bras et jambes et chaussures de sécurité (Obligatoire pendant les TP sur plateforme pédagogique).

ADMISSION

DELAIS D'ACCES : Le délai d'accès moyen à nos formations est de 15 jours ouvrés à compter de la validation de l'inscription. Ce délai peut être ajusté en fonction des disponibilités, du nombre de participants et des modalités de financement. Pour cela, contactez-nous par mail : contact@energea-formation.com ou par téléphone au 02.43.75.12.11

V6 02/04/2025

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser la conduite des démarches administratives pour le raccordement au réseau d'installations photovoltaïques.

PUBLIC VISÉ

Tout professionnel, salarié ou chef d'entreprise, chargé de réaliser les démarches administratives PV pour le compte de leur client : installateurs électriciens, couvreurs, chargés d'affaires, conducteurs de travaux.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques en salle de formation : diaporamas, support de cours individuel, ressources documentaires. Etudes de cas.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Tour de table pour présentation et vérification des attentes des stagiaires

Rappel de la terminologie technique nécessaire au remplissage des formulaires.

Différencier les différents modes de raccordement au réseau des générateurs PV.

Connaître la législation et la fiscalité applicables aux installations PV.

Connaître les différentes aides à l'installation et leurs conditions d'attribution.

Connaître l'organigramme général des démarches administratives.

Solliciter les bons interlocuteurs et maîtriser les délais administratifs.

Effectuer la déclaration préalable de travaux.

Effectuer les demandes de raccordement au réseau.

Effectuer les demandes de contrôle de conformité Consuel.

ENERGIEA FORMATION détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense quelle qu'en soit la forme (programmes, supports, déroulés pédagogiques...) ou tout document utilisés demeure sa propriété exclusive sous peine de poursuites.

